

BULLETIN AGROMÉTÉOROLOGIQUE

Situation météorologique

Décade du 1er au 10 Octobre
2022

Sommaire

- **Météo:** Poursuite des activités pluvio orageuses sur le pays
- **Hydrologie:** Baisse du niveau des fleuves Gambie et Sénégal sauf à la station de Podor
- **Suivi de la végétation** Une nette amélioration de la croissance de la végétation
- **Situation des marchés:** Faiblesse des offres des produits locaux secs dans les marchés ruraux de collecte

Situation pluviométrique

Durant cette décade, on a noté le retour des manifestations pluvieuses sur une bonne partie du pays.

Au Nord, le département de Podor n'a presque pas été arrosé, tandis que des quantités de pluies très faibles ont été notées dans les localités de Saint Louis, Matam et Louga. Par contre l'axe Linguère- Ranérou a reçu des précipitations modérées avec respectivement 28.2mm et 16.7mm.

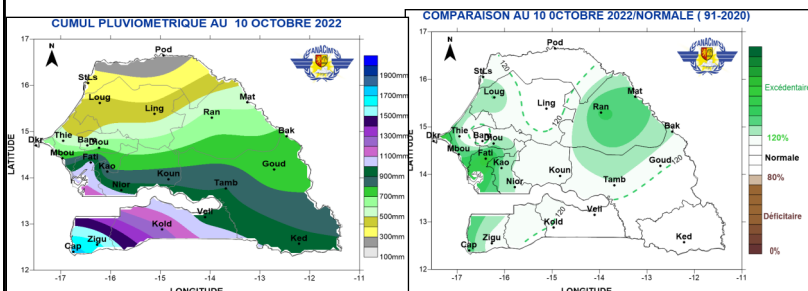
Dans les régions Ouest (Dakar, Thiès), après une accalmie de plus de dix jours, on a observé le retour des pluies durant le week end avec des cumuls variant entre 9.5mm à Tivaouane et 49.7mm à Dakar Yoff.

Au Centre, exceptée la pause du 4 au 6 octobre, les précipitations se sont poursuivies. La localité de Nioro a été la plus arrosée avec un cumul de 88 mm. La poursuite de l'hivernage risque d'être préjudiciable aux cultures déjà arrivées à maturité.

A l'Est, à part le poste de Bakel qui n'a reçu que 15.8 mm durant la décade, les autres postes ont enregistré 3 à 4 jours de pluies faibles à modérées durant la période. Les cumuls ont varié entre 15.8 mm à Bakel et 87.3 mm à Salémata.

Au Sud le rythme des pluies a certes baissé, mais les manifestations pluvio orageuses ont été notées durant toute la décade. Des cumuls décennaires supérieurs à 100 mm ont été notés à Diattacounda (150mm); Tendouck (131mm) et Kolda (111 mm)..

A cette date, les cumuls pluviométriques enregistrés sont compris entre 212.5 mm à Podor et 1731.6 mm au Cap Skirring. La comparaison de ces cumuls par rapport à ceux enregistrés en 2021 sont équivalents à supérieurs sur une bonne partie du pays. La comparaison par rapport à la normale (période 1991-2020) montre une situation pluviométrique excédentaire à normale sur tout le territoire (cf. cartes comparaison).



Perspectives pour la deuxième décade d'octobre 2022

Les activités pluvio-orageuses de la 2e décade d'Octobre 2022 seront essentiellement notées sur les régions Sud du pays.

Seuls quelques épisodes localisés pourraient intéresser la zone Centre notamment Kafrine, Kaolack, Fatick sur la période 14, du 17 octobre.

Au delà du 20 octobre, les pluies pourraient s'arrêter dans les parties Nord et Centre.

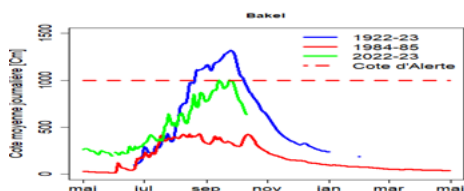
Stations	Cumul au 10 Oct (mm)		Normale 1991-2020
	2022	2021	
Saint Louis	333.0	255.6	256.3
Podor	214.4	264.7	230.4
Matam	538.5	487.6	394.4
Ranérou	629.0	359.9	425.1
Louga	432.6	336.5	307.3
Linguère	437.3	491.7	416.5
Diourbel	692.6	445.6	506.4
Bambey	517.4	514.0	505.1
Thiès	547.6	578.4	429.0
Mbour	763.8	434.6	536.5
Dakar Yoff	791.9	479.4	385.4
Fatick	964.3	536.8	581.7
Kaolack	762.7	646.7	609.7
Kafrine	836.6	603.7	629.7
Koungheul	876.7	821.1	696.4
Nioro du Rip	1017.4	808.9	747.8
Tamba	822.2	827.7	699.6
Goudiry	694.4	602.1	592.9
Bakel	683.0	425.6	557.9
Kédougou	957.3	926.7	1162.8
Kolda	1190.6	1069.5	1021.7
Sédhiou	1343.7	1052.3	1051.1
Vélingara	980.2	740.8	856.3
Ziguinchor	1599.0	939.9	1317.7
Cap Skirring	1721.1	1045.1	1201.0

Situation hydrologique

Durant la décade, on a noté une baisse du niveau pour les fleuves Sénégal et Gambie à toutes les stations analysées ici, exceptées celles de Podor où le niveau du fleuve est toujours au-dessus de la cote d'alerte. Par contre la Casamance est marquée par une hausse à la station de Kolda.

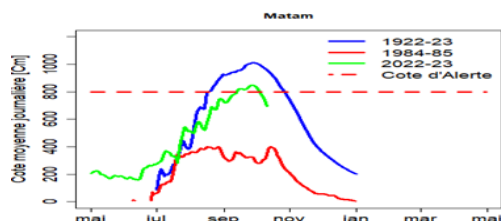
BAKEL

On a observé une baisse continue du niveau du fleuve. Le niveau moyen journalier est passé de 8,39 m le premier octobre à 6,35 m à la date du 10 octobre 2022.



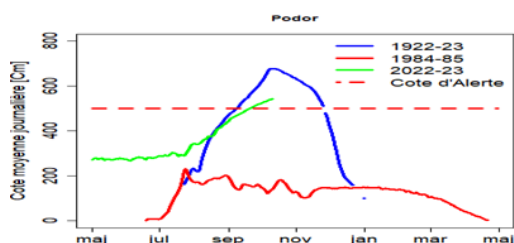
MATAM

La première décade de septembre est caractérisée par une baisse continue du niveau du fleuve. Le niveau est passé de 8,28 m le 1^{er} octobre à 6,95 m le 10 octobre 2022.



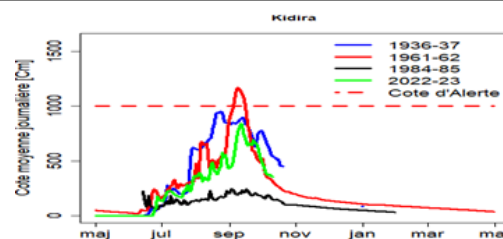
PODOR

La première décade d'octobre est marquée par une hausse du niveau du fleuve sans rupture pendant toute la décade. Il est passé de 5,25 m le 1^{er} octobre à 5,49 m à la date du 10 octobre 2022, soit une hausse de 24 cm.



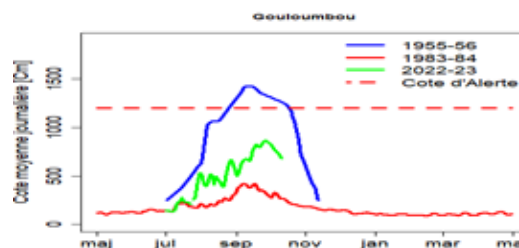
FALEME A KIDIRA

Le niveau du plan d'eau est marqué par une baisse du 1^{er} au 10 octobre 2022. Il est passé de 4,66 m le 1^{er} octobre 2022 à 3,54 m le 10 octobre 2022, soit une baisse de 1,12 m.



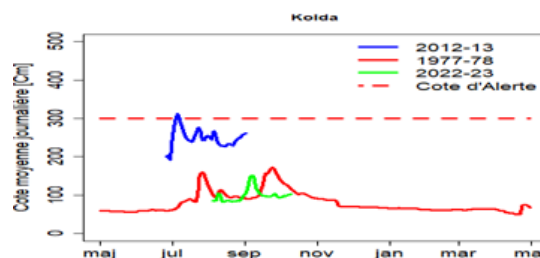
FLEUVE GAMBIE A LA STATION DE GOULOUMBOU

Le niveau du fleuve Gambie est marqué par une baisse, du 1^{er} au 10 octobre. Le niveau moyen journalier est passé de 8,24 m, le 1^{er} octobre à 6,83 m 10 octobre 2022, soit une baisse de 1,41 m.



Bassin du fleuve Casamance à la Station de Kolda

Le niveau du fleuve est globalement marqué par une hausse pendant la première décade, avec un pic de 1,03 m enregistré le 10 octobre 2022. Le niveau est passé de 0,93 m, le 1^{er} octobre à 1,03 m, le 10 octobre 2022.



Suivi de la végétation

1. Indice de Végétation (NDVI : Normalized Difference Vegetation Index)

A la troisième décade du mois de septembre 2022, le développement de la végétation se poursuit normalement sur l'étendue du territoire national, avec des valeurs du NDVI qui sont moyennes à fortes, à l'exception de certaines zones des départements de Podor, Dagana, Louga et Kébémér où elles sont faibles (Figures 1a, 1b et 1c). Aussi, l'analyse des profils NDVI montre qu'il y a une nette amélioration de la croissance de la végétation au courant du mois de septembre avec des valeurs à la troisième décade qui avoisinent ou dépassent la moyenne historique (1999–2021) dans les différents départements y compris ceux ayant un indice faible tel que Podor (Figures 2a, 2b et 2c). Cette amélioration s'explique par les quantités importantes de pluies enregistrées durant le mois de septembre et leur régularité.

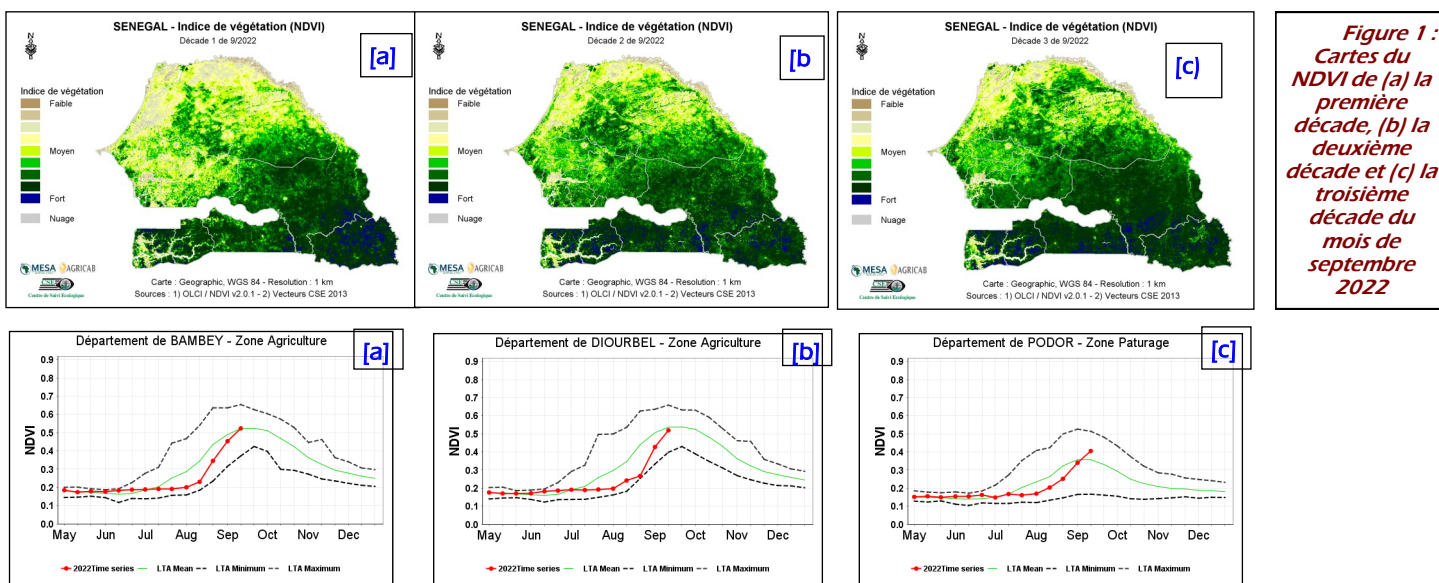


Figure 2 : Profil du NDVI à la troisième décade du mois de septembre 2022 des départements de (a) Bambeï, (2b) Diourbel, et (3) Podor (courbe rouge), en comparaison avec ceux des valeurs moyennes (courbe verte) et minimum et maximum (courbes discontinues noires) de la série historique 1999-2021

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI: Vegetation Condition Index)

L'analyse du *Vegetation Condition Index* (VCI) montre que les conditions de croissance de la végétation à la troisième décade du mois de septembre 2022 se sont améliorées sur l'étendue du territoire national avec des valeurs du VCI moyennes à favorables particulièrement dans les zones agro sylvo pastorales du Ferlo et de la vallée du fleuve Sénégal. Cependant, il subsiste des zones dans les départements de Podor, Dagana et Louga où elles restent défavorables (Figures 3a, 3b et 3c).

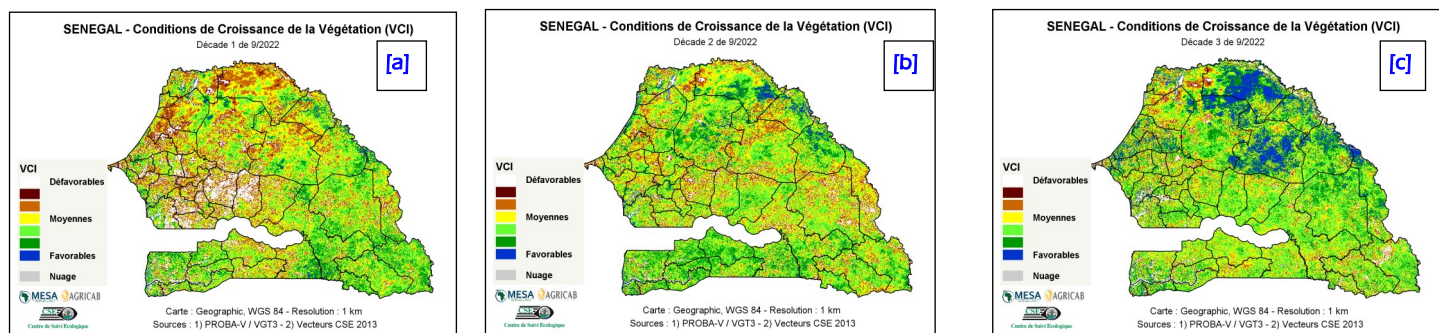


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la première décade, (b) la deuxième décade et (c) la troisième décade du mois de septembre 2022

Situation des marchés

I – Niveau d'approvisionnement des marchés

La faiblesse des offres des produits locaux secs se poursuit dans les marchés ruraux de collecte et dans ceux urbains. Cependant il est observé sur le marché des produits humides (arachide, maïs et niébé). Ainsi, l'approvisionnement est constitué faiblement de céréales locales sèches (mil, sorgho, maïs) et majoritairement en riz et maïs importés. L'oignon et la pomme terre locale ont laissé place aux produits importés. Les marchés à bétail ont été moins dynamiques au courant de la décade, avec une baisse des offres et de la demande.

II – Analyse comparative des prix

Céréales locales sèches : les prix moyens de détail s'affichent comme suit : **520F CFA/kg** (mil souna), **467 F CFA/kg** (sorgho), **443 F CFA/kg** (maïs). La comparaison annuelle indique des hausses : mil **(+95%)**, sorgho **(+74%)** et pour le maïs **(+70%)**. Les variations quinquennales sont plus importantes avec des hausses de : mil **(+ 98%)**, sorgho **(+63%)** et maïs **(+93%)**. Le prix du riz local décortiqué qui s'élève à **390 F CFA/kg** est en hausse de **25% et 33%**, respectivement par rapport à ses valeurs de référence annuelle et quinquennale.

Céréales importées : Les prix des céréales importées qui s'affichent à : **379 F CFA/kg** (riz brisé importé non parfumé), **489 F CFA/kg** (riz brisé importé parfumé), **395F CFA/kg** (maïs) restent élevés. Les comparaisons indiquent de faibles variations annuelles pour le riz non parfumé **(+8%)**, pour le riz parfumé **(+7%)** et une forte hausse pour le maïs **(+56%)**. Les variations quinquennales sont en hausse de : riz non parfumé **(+23%)**, riz parfumé **(+13%)** et maïs **(+72%)**.

Légumineuses : les prix de détail des produits de rente se situent à : **1190 F CFA** (niébé), **590 F CFA** (arachide coque), **1069 F CFA** (arachide décortiquée). La comparaison annuelle indique des hausses de 123% (niébé), 30% (arachide coque) et 39% (arachide décortiquée). La comparaison quinquennale indique

de fortes hausses de **50%** (arachide coque), **+65%** (arachide décortiquée) et de **93%** (niébé).

Légumes : Les prix moyens régionaux ont oscillé majoritairement dans les fourchettes suivantes : « **550 – 700** » F CFA/kg (oignon importé), « **550 – 800** » F CFA/kg (pomme de terre importé), soit des prix moyens respectifs de **618 F CFA/kg**, **635 F CFA/kg**. La comparaison annuelle indique des hausses de 31% et 19% respectivement pour l'oignon et la pomme de terre importés. Les variations quinquennales indiquent une hausse de **27%** (oignon importé) et une hausse de **13%** (pomme de terre importé).

Bétail : les prix des sujets présentés ont oscillé dans les fourchettes suivantes : « **189 500 – 575 000** » F CFA/tête pour les bovins, « **72 500 – 147 500** » F CFA/tête pour les ovins, « **32 500 – 42 500** » F CFA/tête pour les caprins, soit des prix moyens respectifs par tête de : **389 750 F CFA**, **110 625 F CFA**, **37 200 F CFA**. La comparaison par rapport aux périodes de référence montre des variations annuelles stables chez les ovins, une hausse de 14% chez les bovins et de 13% chez les caprins. La comparaison quinquennale indique des hausses pour les bovins **(+51%)**, pour les ovins **(23%)** et pour les caprins **(+10%)**.

III – Perspectives : La deuxième décade du mois d'Octobre 2022 serait marquée par des offres très faibles dans les marchés ruraux de collecte et des stocks faibles dans les marchés urbains pour les produits locaux secs. Les stocks des céréales importées (riz, maïs) resteront satisfaisants. Il sera observé la mise en marché des produits humides (arachide, maïs et niébé). Les prix resteront élevés par rapport à leur valeur moyenne même si une tendance baissière serait amorcée.

Recommandations :

Renforcer le suivis et le contrôle des prix pratiqués sur les marchés.

Recommandations générales

Prendre en compte les risques des pluies, au Centre et au Sud, durant la fin de la deuxième décade d'octobre

Par conséquent :

- Attendre si possible à partir du 20 octobre pour récolter dans les régions Centre, et Nord;
- Pour les spéculations, surtout l'arachide, arrivées à maturité complète, procéder à la récolte (pour éviter la regermination) tout en prenant en compte les possibilités de pluies vers la fin de la deuxième décade de octobre.

Groupe de Travail Pluridisciplinaire

Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie
Aéroport Léopold S. Senghor B.P. 8257 Dakar-Yoff _ Sénégal

Crée dans le cadre du Programme AGRHYMET, le GTP a pour objectif de contribuer à l'alerte précoce pour la sécurité alimentaire en fournissant des informations complètes sur la campagne agricole. Sa coordination technique est assurée par l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM). Le groupe composé des services intervenant dans le domaine de la production agricole (Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, Direction de l'Agriculture, Direction de la Protection des Végétaux, Direction de l'Elevage, Centre de Suivi Ecologique, Commissariat à la Sécurité Alimentaire, Secrétariat Exécutif du Conseil National de la Sécurité Alimentaire, CONACILSS, Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques...) publie à la fin de chaque décade un Bulletin Agrométéorologique Décadaire destiné aux autorités nationales, aux bailleurs de fond et aux techniciens, à la presse etc.

Dans le cadre de la mise en place du Cadre Mondial des services climatologiques, ce groupe a été élargi aux assurances agricoles, INP, CNCR, CONGAD, ANCAR, URAC, Direction Générale Santé, DPVE et à la presse...